

# LÉZARD OCELLÉ



[*Timon lepidus*, Daudin, 1802]

[rassada]

## Présentation de l'espèce

Le Lézard ocellé est le plus grand Lézard d'Europe, dans la littérature il est fait mention d'individus de 90 cm de long, mais les tailles maximales connues dans le midi de la France n'atteignent pas les 60 cm. Il est notamment caractérisé par la présence d'ocelles bleues (tâches de forme arrondie) disposées en plusieurs rangées le long de ses flancs.

Le Lézard ocellé est particulièrement acclimaté aux milieux ouverts méditerranéens (garrigues peu boisées, maquis, steppes, cultures sèches, landes pâturées...). La présence de gîtes est un facteur essentiel à son maintien. Il cohabite par exemple très bien avec le Lapin de garenne dont il affectionne particulièrement les terriers.

Il se nourrit principalement d'arthropodes. La composition de son régime alimentaire varie fortement au cours de la saison d'activité (de mars à octobre) et il consomme des fruits notamment en période estivale. Ces prédateurs sont multiples (ex. : Aigle de Bonelli, Circaète Jean-le-Blanc, Couleuvre de Montpellier, chat domestique). D'affinité méditerranéenne, le Lézard ocellé se cantonne à la péninsule Ibérique, la région de la Ligurie en Italie et les régions méridionales de la France. En France, c'est principalement sur le littoral Atlantique, dans les causses du Lot et sur le pourtour méditerranéen (dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, ex-Languedoc-Roussillon et ex-Rhône-Alpes) qu'il est présent.

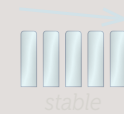
En Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette espèce est bien connue dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Var et la moitié sud des Alpes-Maritimes. Dans le Vaucluse, il semble présent de façon plus sporadique, dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes, il est principalement connu le long de l'axe Durancien.

C'est une espèce craintive qu'il est difficile d'observer.



LE LÉZARD OCELLÉ EST PROTÉGÉ EN FRANCE SUR TOUT LE TERRITOIRE. CONSIDÉRÉ COMME VULNÉRABLE DANS LA LISTE ROUGE NATIONALE, IL EST CLASSÉ "QUASI MENACÉ" DANS LA LISTE ROUGE RÉGIONALE DES AMPHIBIENS ET REPTILES MENACÉS DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR.

## Tendance d'évolution en région



Depuis plusieurs décennies, les naturalistes perçoivent un **déclin généralisé** du Lézard ocellé en France et en péninsule Ibérique.

En France, plusieurs populations dont deux insulaires (Ratonneau et Porquerolles) ont déjà **disparu** depuis ces 150 dernières années et les populations situées en limite nord de répartition, en Charente-Maritime, Charente, Haute-Vienne et Gironde sont particulièrement touchées comme en témoigne leur fragmentation.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans la plaine de Crau, un **important déclin** a été avéré sans que les

**Il est probable que certaines populations aient disparu sans même qu'elles aient pu être découvertes.** causes précises en soient identifiées. De manière générale, la raréfaction des milieux ouverts due aux abandons de pratiques agro-pastorales est très certainement défavorable à cette espèce. Par contre, les feux que l'on observe chaque année en région méditerranéenne tel que celui de La Croix-Valmer en 2018 sont des facteurs permettant la réouverture de milieux et donc la création de zones favorables au Lézard ocellé.

## PARTENAIRE



## Analyse de la tendance actuelle

Le Lézard ocellé est principalement menacé par la **déprise rurale et la fermeture des milieux** qui engendrent un morcellement des habitats favorables à l'espèce.

À cela s'ajoutent d'autres menaces, tels que **l'urbanisation et la modification des milieux naturels**, le **déclin du Lapin de garenne** (qui entraîne notamment la dégradation et la raréfaction d'un type de gîtes), **l'usage des produits vétérinaires et des pesticides** (destruction de la faune invertébrée qui constitue le régime alimentaire du Lézard ocellé), et probablement des prélèvements d'individus à des fins commerciales.

**Sans la mise en place de mesures efficaces, un déclin rapide des populations existantes est à craindre.**



## Suivi de l'espèce

L'espèce a fait l'objet d'un plan interrégional d'action Provence-Alpes-Côte d'Azur /Languedoc Roussillon 2013-2017 afin de définir et de mettre en œuvre des actions coordonnées, à court, moyen et long terme, pour la conservation du Lézard ocellé et de ses habitats en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Languedoc-Roussillon.



Lézard ocellé juvénile

**Deux suivis sur le Lézard ocellé existent aujourd'hui en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.**

- Un suivi par capture et marquage des individus a été réalisé en Crau et a permis de mettre en avant un fort déclin mais sur une zone restreinte. Aujourd'hui, un suivi appelé "distance-sampling" est réalisé depuis 2012 par le **CEN PACA**, dans la plaine de Crau, dont l'objectif est d'évaluer la tendance des effectifs à une plus grande échelle (Réserve naturelle nationale de la plaine de Crau).
- Un second suivi appelé "site-occupancy" est réalisé dans les garrigues au nord de Marseille par l'association **Colinéo assenemce**. Ce type de suivi permet de suivre l'évolution de l'occupation du territoire par le Lézard ocellé.



## SOURCES D'INFORMATION

- Legouez C. & Marchand M.-A., *Plan interrégional d'actions de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Languedoc-Roussillon en faveur du Lézard ocellé Timon lepidus (Daudin, 1802) 2013-2017*, Conservatoire d'espaces naturels de PACA. 130 p., 2013.
- Colinéo, *Suivi de la population de lézards ocellés (Timon lepidus) de la zone spéciale de conservation FR9301603 "Chaîne de l'Étoile – Massif du Garlaban"*. Association Colinéo Assenemce. Marseille. 10 p., 2015.

Rédaction :

Marc-Antoine Marchand,  
CEN PACA, avril 2018.

